

 Ville de Briatexte	REPUBLIQUE FRANCAISE
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
	Séance du mercredi 10 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
05/07/2024	05/07/2024	19	10	13	16

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe		X	
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia		X	Mme GHILACI Marion
Mme HAAS Valérie	X		
Mr FARGES Cédric		X	
Mme MARTINEZ Sonia		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse		X	Mme HAAS Valérie
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mme LLORDEN Anne-Marie		

Délibération n°2024-07-10-05	
Résultat du vote	16 pour

Objet : Actualisation du tableau de classement de voies communales

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04/02/2013 d'approbation du tableau de classement des voies communales de Briatexte.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21/10/2014 d'actualisation du tableau de classement des voies communales de Briatexte.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24/01/2023 d'échange de parcelles modifiant le tracé du chemin rural n°10 et de son incorporation dans le réseau des chemins ruraux et de l'affectation à l'usage public.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18/06/2019 de transfert amiable des voies et réseaux du lotissement du « hameau de Belbèze » dans le domaine public.

Considérant l'oubli de report de la voirie du lotissement Le Clos Murat entre la délibération du 04/02/2013 approuvant le tableau de classement des voies communales de Briatexte et la délibération du 21/10/2014 actualisant ce tableau.

Suite à l'intégration dans le domaine public de voie, il convient d'actualiser le tableau de classements des voies communales.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- ✓ **D'APPROUVER** l'actualisation du tableau de classement et les modifications de linéaires des voies communales et comme suit :
 - Ancien linéaire de voirie à caractère de chemin communal, rue et place : 34 654 ml.
 - Ancien linéaire de voirie à caractère de chemin communal, rue, place et chemin rural : 39 142 ml.
 - Voie(s) ajoutée(s) : Impasse de Belbèze (403 m² soit 44 ml), CR10 (190 ml soit 68 ml supplémentaire) et voie du lotissement du Clos Murat (211 ml).
 - Nouveau linéaire de voirie à caractère de chemin communal, rue et place : 34 909 ml.
 - Nouveau linéaire de voirie à caractère de chemin communal, rue, place et chemin rural : 39 465 ml.
- ✓ **D'APPROUVER** le nouveau tableau de classement de voies (annexé à la présente délibération) dont le linéaire total s'établit à 39 465 ml de voies communales.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance

